

Si le gouvernement actuel est réellement intéressé à préserver le concept de la ferme familiale au Canada, le Leader du gouvernement au Sénat acceptera-t-il de se faire notre porte-parole pour sensibiliser le plus rapidement possible son gouvernement aux très sérieux problèmes de cette industrie. Je lui en serais éternellement reconnaissant.

● (1440)

[Traduction]

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, c'est la même question que le sénateur Bonnell a déjà posée et ma réponse est aussi la même.

[Français]

Le sénateur Corbin: Honorables sénateurs, je ne veux pas du tout m'obstiner avec le Leader du gouvernement au Sénat. Cependant, pendant son absence tout à fait légitime lors de la semaine du 6 février, j'avais soulevé la même question avec le Leader adjoint du gouvernement, le sénateur Doody; j'avais souligné les mêmes préoccupations et la même urgence. Le sénateur Doody s'était engagé à ce moment-là à se renseigner pour mon compte. Dans l'état actuel de la crise de l'industrie de la pomme de terre, se renseigner n'est pas suffisant.

Cette industrie est un peu comme celle de la betterave à sucre. Plusieurs individus se retrouvent au seuil d'un précipice, de la faillite.

Est-ce la politique du gouvernement de laisser ces opérations agricoles déperir complètement. Est-ce la politique du gouvernement de laisser agir les forces libres du marché et autant en emporte le vent si, par l'entremise de ce processus, des entreprises centaines et familiales sont détruites.

[Traduction]

Le sénateur Roblin: Si mon honorable ami veut débattre la question, pourquoi ne présente-t-il pas un avis d'interpellation? Je ne peux pas entamer de débat pendant la période des questions.

[Français]

Le sénateur Corbin: Je trouve regrettable l'attitude du Leader du gouvernement au Sénat. Quand je pose des questions, il ne veut jamais les débattre. Quand certains autres sénateurs posent des questions, il nous livre de formidables envolées oratoires.

Est-il oui ou non intéressé à l'industrie de la pomme de terre? Moi, des paroles pieuses, j'en ai plein le «casque». Je peux vous en donner à la pelletée des paroles pieuses.

Le sénateur Flynn: Celà est vrai, c'est certain.

Le sénateur Corbin: Voilà encore le sénateur Flynn qui s'en mêle!

Je note tout simplement, honorables sénateurs, que les porte-parole du gouvernement ricanent lorsque nous soulevons les problèmes sérieux de l'industrie de la pomme de terre. Je ne m'attends à rien de plus de leur part. Je vous remercie.

[Traduction]

Le sénateur Roblin: Honorables sénateurs, je ne ricane pas et je ne me moque pas de mon honorable ami. S'il veut une réponse à sa question précédente, mon honorable collègue, le sénateur Doody, l'obtiendra puisqu'il est un homme de parole. Quant à la qualité de mes réponses, cela provient peut-être du

[Le sénateur Corbin.]

fait que je ne connais pas aussi bien la culture de la pomme de terre que d'autres domaines.

LES CAMPS DE CONCENTRATION

L'honorable Peter Bosa: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Au début des années 80, lorsque les conservateurs siégeaient dans l'opposition à l'autre endroit, certains ont laissé entendre que le gouvernement établissait des camps de concentration au Canada. Maintenant que ces messieurs d'en face exercent le pouvoir depuis un an et demi, ont-ils découvert l'existence de tels endroits et, dans l'affirmative, des détenus y étaient-ils enfermés?

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Si le sénateur veut bien me préciser la teneur de cette accusation, qui l'a portée, ce qui a été dit exactement et quand, peut-être pourrions-nous renseigner. Néanmoins, je ne peux rien répondre à une déclaration aussi générale.

LES RÉPONSES DIFFÉRÉES À DES QUESTIONS ORALES

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai plusieurs réponses différées.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LES ALLÉGATIONS CONCERNANT LA CONDUITE D'UN EX-CAPORAL

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai la réponse différée à une question que l'honorable sénateur Frith a posée au Sénat le 19 juin dernier.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint de l'opposition): Puis-je l'entendre, s'il vous plaît?

Le sénateur Roblin: Certainement. C'est une excellente réponse.

La question soulevée par le sénateur n'entre pas dans les responsabilités administratives du gouvernement.

Le sénateur Frith: Quelle était la question?

Des voix: Oh, oh!

Le sénateur Roblin: Elle se trouve dans le hansard.

Le sénateur Frith: J'ai une vingtaine de questions qui n'ont pas obtenu de réponse et j'ignore à laquelle vous répondez.

Une voix: N'importe laquelle fera l'affaire.

Le sénateur Frith: Quelle est la question qui n'était pas du ressort du gouvernement? Quelle était la question qui n'entraînait pas dans ses responsabilités?

Le sénateur Roblin: L'ennui, c'est que les réponses ne reprennent pas les questions. Il est dit simplement qu'il s'agit de la réponse à une question que l'honorable Royce Frith a posée au Sénat le 19 juin 1985 au sujet de la conduite d'un ancien caporal de la GRC. La réponse est la suivante: